Des dispositions juridiques entrent en vigueur concernant la réorganisation des secteurs de la science, la technologie et l'innovation

La Havane, 29 août (RHC-Granma) Le Journal Officiel Extraordinaire numéro 37 a publié de nouvelles dispositions juridiques visant à mettre en œuvre une réorganisation des entreprises des secteurs de la recherche scientifique, de la technologie et de l'innovation, afin de donner à la science un rôle plus important dans le développement de notre pays.

Le nouveau décret et les trois résolutions constituent une application des décisions prises lors du 6è Congrès du Parti Communiste de Cuba : plusieurs orientations adoptées par le Congrès visaient à placer la science au cœur de la stratégie de développement de l'économie cubaine.

Dans des déclarations au quotidien Granma, José Fidel Santana Núñez, vice ministre de la Science, la Technologie et l'Environnement (CITMA), a précisé que l'objectif de ces nouvelles dispositions est d'améliorer l'articulation entre le potentiel scientifique et les entreprises de production de biens et de services.

Notre pays compte actuellement 232 entreprises liées à la recherche scientifique, 44 de ces entreprises dépendent du ministère de la Santé, 40 du ministère de la Science, la Technologie et l'Environnement, 33 du ministère de l'Enseignement supérieur, 19 du ministère de l'Agriculture et 20 de BioCubaFarma.

29,3% de ces entreprises font partie du domaine de la recherche médicale, 26,3% sont liées aux sciences naturelles, 15,1% à la technologie, 12,7% à l'agriculture, 9,3% aux sciences sociales et 7,3% aux sciences humaines.

---

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/32179-des-dispositions-juridiques-entrent-en-vigueur-concernant-la-reorganisation-des-secteurs-de-la-science-la-technologie-et-linnovation

Radio Habana Cuba